

REGARDS | 05

sur l'impact de la situation familiale sur le degré d'occupation



Auteur: Paul Reiff
Publication périodique | Mars 2012

STATEC
Institut national de la statistique
et des études économiques

A l'occasion de la journée internationale de la femme, célébrée chaque année le 8 mars, le STATEC jette un regard comment la situation familiale influence le degré d'occupation. On montrera dans quelle mesure la renonciation partielle ou totale au travail rémunéré est un choix effectué par les jeunes femmes et hommes âgés entre 20 et 49 ans dans le but de concilier vie familiale et vie professionnelle.

La situation varie fortement en fonction du sexe et du nombre d'enfants dans le ménage. Le travail à temps partiel concerne presque exclusivement les femmes. Dans la classe d'âge des 20 à 49 ans, 92% des personnes travaillant à temps partiel sont en effet des femmes. Parmi celles-ci, plus de 70% le font pour des raisons familiales.

Parmi les mères qui ne travaillent pas (31%), 3 sur 4 déclarent qu'elles ont fait ce choix pour des raisons familiales. Les personnes qui ont choisi de ne travailler qu'à mi-temps ou pas du tout pour pouvoir s'occuper des enfants sont à 98% des femmes. D'éventuels problèmes liés au système de garde des enfants n'influencent ce choix que dans 1 cas sur 5.

Dans la classe d'âge des 20 à 49 ans, le travail à temps partiel concerne au Grand-Duché à peu près un travailleur sur 6 (voir tableau 1). Il en est de même pour l'Europe des 27. Parmi les femmes qui travaillent, il y en a même une sur 3 qui travaille à temps partiel. Le travail à temps partiel reste donc un phénomène principalement féminin, au Luxembourg encore davantage que dans la moyenne européenne.

Le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel augmente fortement avec le nombre d'enfants.

Il apparaît clairement que le fait de travailler à mi-temps est un choix effectué en fonction du nombre d'enfants dans le ménage. Si seulement 14% des femmes sans enfants en-dessous de 15 ans optent pour un travail à mi-temps, ce taux augmente

rapidement à 33% pour les femmes ayant un enfant, à 51% pour celles ayant deux enfants à charge, voire même à plus de 60% pour celles qui ont trois enfants ou plus. Ce phénomène est plus accentué au Luxembourg que dans l'UE27 prise ensemble. Pour les hommes par contre, le travail à temps partiel concerne davantage ceux qui n'ont pas d'enfants à charge.

Tableau 1: Pourcentage des personnes âgées entre 20 et 49 ans travaillant à temps partiel, par sexe et en fonction du nombre d'enfants en-dessous de 15 ans, 2009 (en % âge de l'emploi total)

	Luxembourg			UE27		
	total	hommes	femmes	total	hommes	femmes
pas d'enfants	8.1	3.7	14.3	12.5	7.3	19.3
un enfant	18.3	:	33.3	17.6	4.5	30.6
deux enfants	25.4	:	50.7	20.7	3.7	40.0
trois enfants ou plus	25.2	:	60.5	22.8	5.7	45.8
total	16.7	3.5	33.4	16.4	5.7	29.1

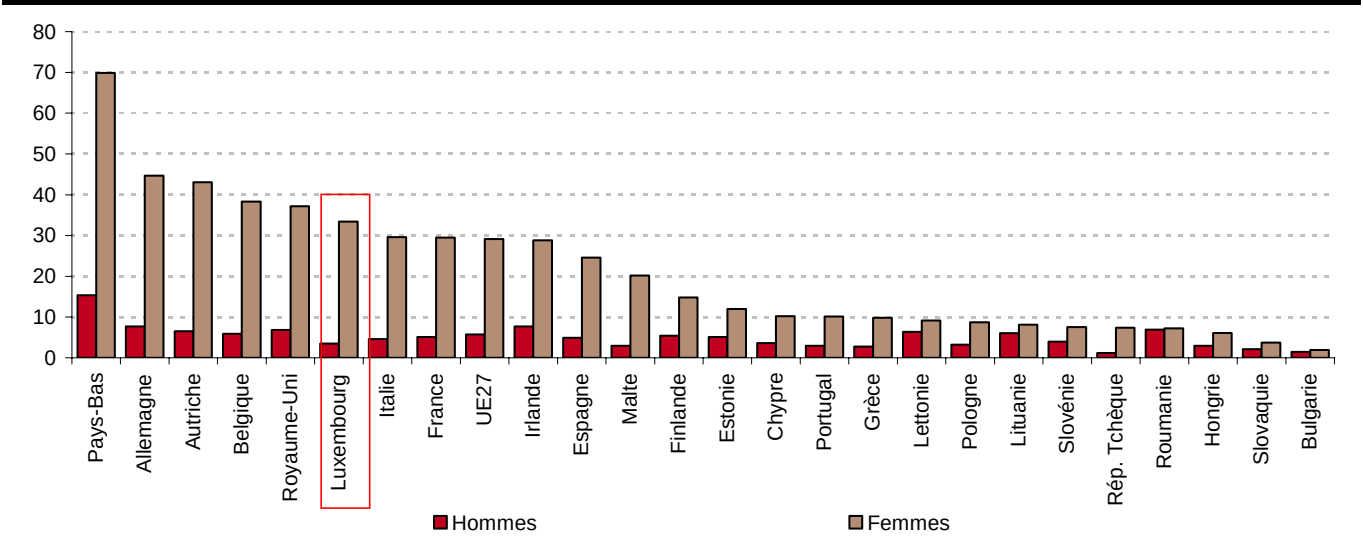
Source : STATEC, EUROSTAT

L'incidence du travail à temps partiel chez les femmes varie fortement en Europe (voir graphique 1). Avec 70%, les Pays-Bas affichent le taux le plus élevé, suivis d'une dizaine de pays ayant des taux entre 45 et 20% (Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Luxembourg, Italie, France, Irlande, Espagne, Malte). A noter que le travail à temps partiel des femmes reste très faible (en-dessous de 10%) en Europe de l'Est.

Dans tous les pays où l'incidence du travail à temps partiel chez les femmes est élevée, celle-ci dépend dans une très large mesure de la situation familiale (voir graphique 2). Au Luxembourg, les femmes ayant un enfant sont plus de deux fois plus souvent concernées par le travail à temps partiel que celles n'ayant pas d'enfant. Il en est de même en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni et en Irlande.

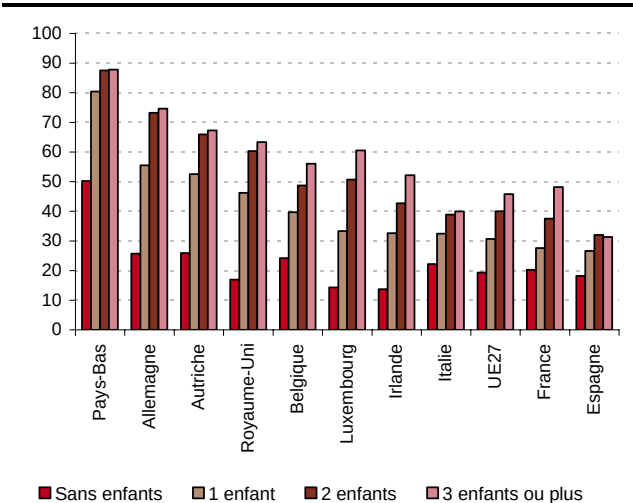
Si on analyse plus en détail la répartition des adultes de 20 à 49 ans selon leur degré d'occupation (voir tableau 2), on constate que 83.6% des hommes travaillent à temps plein, contre 45.8% des femmes. Dans cette population féminine, 23.7% travaillent à mi-temps et 30.5% n'ont pas d'occupation rémunérée.

Graphique 1: Incidence du travail à temps partiel (hommes et femmes entre 20 et 49 ans), 2009 (en % de l'emploi total)



Source : STATEC, EUROSTAT

Graphique 2: Incidence du travail à temps partiel chez les femmes (entre 20 et 49 ans), en fonction du nombre d'enfants dans le ménage, 2009 (en % de l'emploi total)



Source : STATEC, EUROSTAT

Comparons maintenant la situation des personnes avec enfants avec celle des personnes sans enfants. On peut constater que parmi les personnes ayant des enfants, il y a moins de personnes qui travaillent à plein temps (61% contre 68%) et moins de personnes qui sont sans travail (20% contre 25%), mais plus de personnes travaillant à temps partiel (18.7% contre 7.5%) que parmi celles qui n'ont pas d'enfants.

Le nombre d'enfants dans le ménage est un facteur important: plus il y a d'enfants, plus la part de personnes ne travaillant pas est élevée et celle des personnes travaillant à temps plein est faible.

Tableau 2: Répartition des adultes de 20 à 49 ans selon leur occupation à plein-temps, à temps partiel ou sans occupation, en fonction du sexe et de leur situation familiale (en %)

		Plein temps	Temps partiel	Pas de travail
(personnes 20-49 ans)				
Population totale	Total	64.8	12.8	22.4
	Hommes	83.6	2.1	14.3
	Femmes	45.8	23.7	30.5
Personne sans enfant(s) <15 ans	Total	67.8	7.5	24.7
	Hommes	77.7	2.5	19.8
	Femmes	56.5	13.3	30.3
Personne avec enfant(s) <15 ans	Total	60.9	18.7	20.3
	Hommes	90.8	1.5	7.7
	Femmes	35.0	33.7	31.3
Selon le nombre d'enfants (< 15 ans) dans le ménage	1	64.9	17.1	17.9
	2	60.2	21.4	18.5
	3	57.2	17.0	25.8
	4 ou plus	45.8	22.6	31.6

Source : STATEC (EFT 2010)

En regardant de plus près les chiffres pour les deux sexes, force est de constater que la situation est très différente pour les hommes et pour les femmes. Pour les femmes, la part qui ne travaille pas reste sensiblement la même, qu'il y ait des enfants ou non. Par contre, la part des femmes travaillant à temps complet se réduit de plus de 20 points de pourcentage alors que celle des femmes travaillant à temps partiel est d'autant plus élevée s'il y a des enfants dans le ménage.

Chez les hommes, l'arrivée d'enfants dans le ménage ne fait augmenter la part des temps partiels que d'un point de pourcentage. Toutefois, la part des hommes ne travaillant pas se réduit de plus de 12% en faveur du travail à temps plein.

70% des personnes travaillant à temps partiel le font pour des raisons liées à la famille. Ce taux dépasse 80% en présence d'enfants.

La garde d'enfants (39%) et les autres raisons personnelles et familiales (31%) sont déterminantes dans le choix de travailler à mi-temps (voir tableau 3). Les autres raisons, non liées à la famille (difficulté à trouver un emploi à temps plein : 9%, études : 3%, incapacité ou maladie : 3%, ...) n'interviennent au total que pour 30% des cas. Ces résultats sont encore plus parlants lorsque l'on ne prend en considération que les personnes qui ont des enfants en-dessous de 15 ans: 52% déclarent que la garde d'enfants est la principale raison pour laquelle ils travaillent à temps partiel, et 29% invoquent d'autres raisons personnelles ou familiales.

Tableau 3: Principale raison pour travailler à temps partiel (en %)

		Garde d'enfants (ou de personnes adultes dépendantes)	Autres raisons personnelles ou familiales	Autres raisons (non liées à la famille)
(personnes 20-49 ans travaillant à temps partiel)				
Population totale	Total	39	31	30
	Hommes	11	16	72
	Femmes	42	32	26
Personne n'ayant pas d'enfant(s) <15 ans	Total	11	33	56
	Hommes	0	13	87
	Femmes	13	38	49
Personne avec enfant(s) <15 ans	Total	52	29	19
	Hommes	36	23	42
	Femmes	52	30	18
Selon le nombre d'enfants < 15 ans dans le ménage	1	47	35	19
	2	56	26	18
	3	59	28	13
	4 ou plus	40	11	50

Source : STATEC (EFT 2010)

Pour les femmes avec enfants qui choisissent de ne pas travailler, des raisons familiales sont prépondérantes.

La situation est sensiblement différente dans la partie de la population (de 20 à 49 ans) qui n'a pas de travail rémunéré du tout. Celle-ci se compose pour 68% de femmes et pour 32% d'hommes.

Se pose ici la question si ces personnes sont à la recherche d'un travail ou si elles ont choisi de ne pas travailler. En moyenne (voir tableau 4), 4 personnes sans travail sur 5 déclarent ne pas en chercher. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 4: Part des personnes qui ne travaillent pas et qui sont à la recherche d'un travail ou non (en %)

(personnes 20-49 ans ne travaillant pas)	Total	Hommes	Femmes
Ne cherche pas de travail	80	72	84
Cherche (ou a déjà trouvé)	20	28	16

Source : STATEC (EFT 2010)

Parmi les personnes qui n'ont pas de travail et n'en cherchent pas: quelle est la raison principale pour ne pas en chercher ? Contrairement aux personnes qui travaillent à temps partiel, les principales raisons invoquées ici ne sont pas liées à la famille (pour 64%), si l'on considère la population dans son ensemble (voir tableau 5). Les raisons invoquées diffèrent toutefois fortement en fonction du sexe.

Tableau 5: Principale raison pour ne pas chercher du travail (en%)

		Garde d'enfant(s) (ou de personne(s) adulte(s) dépendante(s))	Autres raisons personnelles ou familiales	Autres raisons (non liées à la famille)
(personnes 20-49 ans ne travaillant pas et ne cherchant pas de travail)				
Population totale	Total	20	16	64
	Hommes	1	4	94
	Femmes	28	20	52
Personne n'ayant pas d'enfant(s) <15 ans	Total	1	10	88
	Hommes	1	2	98
	Femmes	1	17	82
Personne avec enfant(s) <15 ans	Total	44	22	34
	Hommes	3	15	82
	Femmes	51	24	25

Source : STATEC (EFT 2010)

Parmi les femmes de 20 à 49 ans ayant des enfants et qui ne travaillent pas, 3/4 déclarent avoir fait ce choix pour des raisons familiales.

Chez les femmes n'ayant pas d'enfants, ainsi que chez les hommes, d'autres raisons prévalent. On peut donc conclure que pour les femmes ayant des enfants en-dessous de 15 ans, l'éducation de leurs enfants et les autres obligations familiales sont les raisons prépondérantes pour ne travailler qu'à temps partiel ou de ne pas travailler.

A remarquer aussi que 98% des personnes qui ne travaillent qu'à temps partiel ou pas du tout pour s'occuper des enfants sont des femmes.

Parmi les parents travaillant moins ou pas du tout, 1 personne sur 5 déclare que des problèmes liés au système de garde d'enfants ont influencé leur choix.

Les structures d'accueil pour enfants pouvant diminuer le poids de cette tâche pour les familles, on

est en droit de se demander si le choix de travailler à mi-temps ou de ne pas travailler est influencé par la non-disponibilité ou la difficulté de payer des structures d'accueil pour les enfants vivant dans le ménage.

Selon les déclarations des personnes concernées (voir tableau 6), pour 79% d'entre elles, la non-disponibilité ou l'impossibilité de payer des structures d'accueil pour leurs enfants n'ont pas joué de rôle dans leur choix de ne travailler qu'à mi-temps ou pas du tout. Ce n'est que chez les jeunes parents (20-29 ans) que ce genre de problèmes est invoqué plus fréquemment comme raison de leur choix.

Tableau 6: Proportion des personnes pour lesquelles la décision de ne travailler qu'à temps partiel ou pas du tout a été influencée par des problèmes liés au service de garde pour enfants (en %)

Personnes (15-64 ans) ayant un enfant <15 ans ayant choisi de ne travailler qu'à temps partiel ou pas du tout à cause de la garde de leurs enfants		OUI (%)	NON (%)
Total		21	79
Selon l'âge	20-29	29	71
	30-39	21	79
	40-49	21	79
	50-59	11	89

Source : STATEC (EFT 2010)

Les principaux problèmes invoqués par les personnes sont qu'aucun service de garde n'était disponible (32%), ou que le service de garde était trop onéreux (22%). Parmi les plus jeunes parents (20 à 29 ans), le coût trop élevé du service de garde est toutefois la principale raison invoquée (47%).

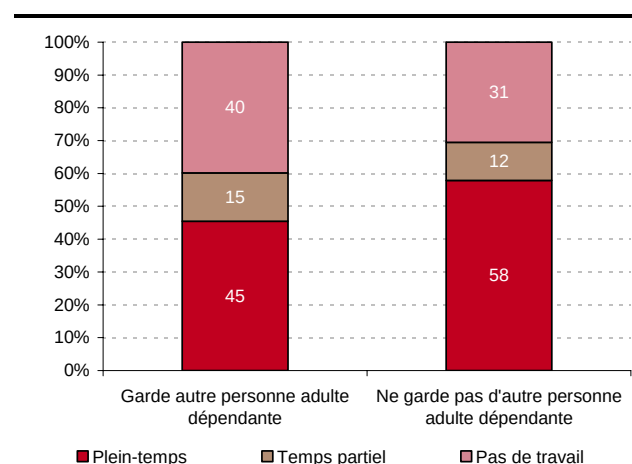
A côté de l'éducation des enfants, le fait de devoir s'occuper d'une personne dépendante peut avoir une influence sur le degré d'occupation d'une personne.

Environ 6% des personnes entre 15 et 64 ans gardent des personnes dépendantes âgées de 15 ans ou plus (handicapés, malades chroniques, personnes âgées, ...).

Ce taux monte même jusqu'à 10% pour la tranche d'âge des 50 à 59 ans. Environ 60% des personnes qui déclarent s'occuper de personnes dépendantes sont des femmes.

Le fait de devoir s'occuper d'une personne dépendante a un impact sur le degré d'occupation : il fait en effet diminuer sensiblement la proportion de personnes occupées à plein temps (voir graphique 3).

Graphique 3: Mode de travail en fonction du fait d'avoir des personnes dépendantes à charge ou non (en %)



Source : STATEC (EFT 2010)

Pour la quasi-totalité des personnes gardant une personne dépendante, le choix de travailler moins afin de pouvoir s'occuper de celle-ci n'a toutefois pas été dicté par une carence au niveau des structures d'accueil.

Seulement 4% des personnes concernées déclarent que des problèmes liés aux structures d'accueil ont eu un impact sur leur décision de ne travailler qu'à temps partiel ou pas du tout. Ce sont davantage les femmes (7%) et les personnes âgées entre 40 et 49 ans (15%) dont le choix a été affecté par de tels problèmes.

Parmi les problèmes évoqués : la non-disponibilité d'un service d'accueil (14%), ainsi que des carences diverses au niveau des services d'accueil (p.ex. qualité insuffisante, manque de place, non-disponibilité aux heures de travail nécessaires, ...). Par contre, le caractère trop onéreux ne semble guère être primordial (5%).

Les résultats présentés par la présente publication sont issus de l'Enquête sur les forces de travail (EFT).

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84219
info@statec.etat.lu

www.statistiques.lu